



LOURDES, le 4 décembre 2024

Mesdames et Messieurs les membres  
du Comité Syndical du SIMAJE

OBJET : Convocation Comité Syndical du 10 décembre 2024  
Séance Publique

**Madame, Monsieur,**

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion publique du Comité Syndical qui aura lieu

**mardi 10 décembre 2024 à 18 H 30**

**Mairie de LOURDES – 2 rue de l'Hôtel de Ville – 65100 LOURDES**

La séance sera rediffusée en direct sur la chaîne YouTube de la Ville de Lourdes, au lien suivant :

<https://www.youtube.com/VilledeLourdes>

Je vous prie de croire, **Madame, Monsieur**, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

### ORDRE DU JOUR

Adoption du procès-verbal de la séance publique du 17 septembre 2024

#### I – ADMINISTRATION GENERALE

1 – Décisions du Président et du Bureau

#### II - PETITE ENFANCE

2 – Convention d'objectifs et de financement 2024/2027 CAF-SIMAJE pour le versement de la Prestation de service « Relais Petite Enfance »

3 - Crèche associative La Souris Verte : convention de fonctionnement année 2025

4 – Avenant n° 1 à la convention de mise à disposition d'un terrain à titre gracieux entre la Ville de Lourdes et le SIMAJE pour la construction d'un multi-accueil 59 places : modalités de gestion des eaux pluviales

### III - FINANCES

5 - Subventions 2025 – Avances sur subventions

### IV – SCOLAIRE PERI EXTRA SCOLAIRE

6 - Projet éducatif de territoire (PEdT) institutionnel du SIMAJE 2024-2027

7 - Fonctionnement de l'accueil de loisirs des mercredis durant l'année civile 2025

8 - Accueil de loisirs vacances scolaires d'hiver et de printemps 2025

9 - Opération « Découverte Sports Vacances » hiver et printemps 2025

10 – Dispositif « Petits Déjeuners » année scolaire 2024/2025

11 - Convention relative à l'intervention d'Accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sur la pause méridienne dans les écoles publiques du premier degré

12 - Convention de partenariat pour un engagement prospectif de la Réserve naturelle régionale du massif du Pibeste-Aoulhet – année 2025

13 – Mise en place d'une charte des Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)

### VI – RESSOURCES HUMAINES

14 – Autorisations spéciales d'absences

15 – Adhésion à la convention de participation « Prévoyance » proposée par le Centre de Gestion des Hautes-Pyrénées et détermination du montant de la participation employeur



**Le Président du SIMAJE,**

**Thierry LAVIT**